

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je me demande pourquoi il est si difficile d'obtenir une réponse directe. Je sais que le ministre a hâte de répondre à la question. Je lui demande si le gouvernement Bourassa a été consulté et a étudié ces deux nominations, conformément aux principes dont il s'était fait l'ardent défenseur, c'est-à-dire la nécessité d'une réforme du mode de nomination à la Cour suprême, lors de la conférence de Victoria il y a trois ans?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, afin de donner une réponse claire au très honorable représentant, puis-je laisser tomber les trois derniers quarts de sa question et répondre tout simplement non au premier?

M. Diefenbaker: Alors, vous avez manqué à votre engagement.

* * *

L'INDUSTRIE

AUTOMOBILES—LA PROPORTION DE GROSSES VOITURES
FORD ET GM FABRIQUÉES AU CANADA—LES INTENTIONS DES
COMPAGNIES

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné que les sociétés General Motors et Ford du Canada ont annoncé vendredi dernier la mise à pied pour une période indéfinie de plus de 1,100 de leurs employés, le ministre obtiendra-t-il de ces compagnies, s'il ne l'a pas déjà fait, l'assurance qu'elles ne modifieront pas, au détriment du Canada, la proportion actuelle des grosses voitures qu'elles fabriquent aux États-Unis et au Canada?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, nous avons déjà eu des entretiens avec les fabricants d'automobiles à ce sujet. Ils nous ont expliqué que ces mises à pied s'imposaient parce qu'il fallait équilibrer l'inventaire. Ils ont signalé que les mises à pied au Canada sont relativement moins nombreuses qu'aux États-Unis. Nous avons abordé avec eux la question de l'équilibre dans la production des grosses et des petites voitures qui fait l'objet de la question du député. Je puis donner à celui-ci l'assurance que les compagnies ne semblent pas envisager de changement à cet égard.

M. Broadbent: S'il ne l'a pas déjà fait, le ministre voudrait-il assurer à la Chambre qu'il discutera prochainement avec les fabricants d'automobiles l'opportunité de ne plus produire comme auparavant de gros modèles, mais plutôt des modèles intermédiaires et compacts afin d'éviter des pertes comme ils ont subies il y a quelques années aux mains des producteurs japonais et de l'Europe occidentale lors de l'arrivée massive des petites voitures sur ce continent?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, je crois que nos instances, de même que la réaction des consommateurs et du marché au cours des dernières années, à vrai dire au cours des derniers mois, ont fait valoir cet argument.

Questions orales

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LE PROJET DE TAXE D'EMBARQUEMENT—L'EFFET
INFLATIONNISTE

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports. Ses fonctionnaires ou lui-même ont-ils envisagé l'effet inflationniste de la taxe d'embarquement proposée, à un moment où il est proposé d'augmenter le tarif du transport aérien?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, chaque fois que nous augmentons les taxes ou que les coûts d'exploitation des aéroports augmentent cela a sûrement un effet sur les prix.

* * *

LES COALITIONS

ON DEMANDE QUE LA NOUVELLE LOI SOIT MODIFIÉE EN VUE
DE PERMETTRE À LA PETITE INDUSTRIE DE SURVIVRE

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Consommation et des Corporations.

Peut-il dire s'il a reçu une requête de l'Association nationale des distributeurs de confiserie et de tabac, afin de modifier la loi relative aux enquêtes sur les coalitions, pour permettre à la petite entreprise de survivre? Dans l'affirmative, qu'entend-il faire au sujet des amendements proposés par cette association dans ladite requête?

L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le président, j'ai reçu un tel mémoire, et les demandes sont actuellement à l'étude.

* * *

[Traduction]

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

L'AMÉNAGEMENT D'UN OLÉODUC VERS MONTRÉAL—LES
NÉGOCIATIONS—LA CAPACITÉ ENVISAGÉE

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, j'ai une supplémenteaire qui se rattache à la question qu'a posée le député de York-Sud. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources peut-il dire à la Chambre quel groupe en particulier est chargé des négociations au nom du gouvernement fédéral à propos du prolongement de l'oléoduc jusqu'à Montréal? En second lieu, comme sous-question, existe-t-il d'autres groupes avec lesquels ce groupe précis est chargé de négocier, outre celui qui représente Interprovincial Pipelines?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, ainsi que je l'ai dit à la Chambre il y a quelques semaines, le sous-ministre de la Défense nationale a été détaché de son ministère afin d'aider le gouvernement à cet égard. Pour le moment, je pense pouvoir dire sans risque d'erreur que ses entretiens se sont limités à ceux qu'il a eus avec la société Interprovincial Pipelines.

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): A l'occasion des entretiens que l'ancien sous-ministre de la Défense nationale a eus...